



Contrat ne correspond pas a ma fiche de paye

Par **gianni01**, le **12/10/2011** à **16:36**

bonjour;
Mon contrat stipule 2000€ net par mois pour 35h semaine ma convention est 3292
Je fais 52heures par semaine du lundi au jeudi 10h30 à 15h et 18h à 23h vendredi 10h30à15h et 18hà 23h30 samedi 17h30à23h30 avec un jour de congé le dimanche et une demi-journée le samedi matin je travaille le samedi soir .bulletin de paye: salaire de base 1999.77brut pour 151.67 sur le brut par mois
Heure sup 10%17h33 =251.35€ brut heure sup 20% 13h =205.69€ brut
Avantage nourriture au mg 87.36€ brut total brut 2544.17€ total brut Ir 2087.13€
Total net a me payer 2028.87€
Ils se servent des heures sup. non imposable pour ajuster le salaire a 2028.87€ sont prendre vraiment en compte les heures sup réel se qui leur permet de me payer en fonction du contrat .cela leur permet de payer moins URSSAF
Normal ou pas merci pour vos réponse

Par **pat76**, le **13/10/2011** à **15:11**

Bonjour
Pour commencer, vous n'avez pas le droit de faire plus de 48 heures par semaine, sauf dérogation accordée par l'inspection du travail.
Alors un seul conseil, vous prenez votre contrat, tous vos bulletins de salaire et vous allez dans un premier temps exposer votre situation à l'inspection du travail.
Si votre employeur ne vous paie pas toutes vos heures supplémentaires, cela s'apparente à du travail dissimulé. Infraction au code du travail punissable sur le plan pénal.
A vous d'agir maintenant